

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 août 2023

Par Cathy-Jill Barraud, Secrétaire.

Sont excusés : Myriam Gruber, Eliane Rochat

20 personnes présentes.

17h30, accueil des participants à l'église Saint-Roch (désacralisée) Stéphane Galdemas, Maire de la Commune de ROCHEBAUDIN, nous informe du devenir de cet édifice Communal.

Dès 17h45, tour du village en promenade informative pour prendre connaissance des vestiges de notre village qui ont besoin d'être consolidés.

18h45 Assemblée à la salle communale.

1. Rapport moral par Gérard Sylvestre, Président.

Il accueille l'Assemblée et remercie chacun de leur présence. Il nous dit que :

- Il est ravi que l'association vive et qu'il y ait des personnes qui suivent ces activités de près ;
- A l'occasion de l'Assemblée Générale de la SSMAD (Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme), Henri-Michel Guignard a été nommé membre de son conseil d'administration. Dans le cadre de cette structure il collaborera à l'amélioration de son administration et de ses moyens de communication ;
- Le site internet de l'ADSR est à jour et très utile pour notre information ;
- Nous acceptons bien volontiers de nouveaux membres pour l'association ;
- Le bureau du conseil accueille volontiers de nouvelles personnes en son sein.

2. Validation de compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 juillet 2022 par Cathy Jill Barraud.

Pas de question ni de remarque, validé à l'unanimité.

3. Situation financière par Henri-Michel Guignard

Les comptes sont à disposition pour qui veut les consulter.

Nous avons réalisé 949.67 Euros de recette et 746 Euros de dépenses. Le résultat d'exploitation de l'exercice est de 203.67 Euros. Cette somme entre au bilan à notre compte de réserve.

En trésorerie nous disposons au Crédit Mutuel de 393.29 Euros et en caisse de 49.72 Euros : total des réserves 443.01 Euros, somme qui sera reportée sur l'exercice suivant.

Au bilan nous avons amortis les portes-fiches du collectif Dieulefit - Bourdeaux pour un montant de 100 Euros sachant que cette opération ne sera pas relancée par le dit collectif.

Le solde des portes-fiches seront vendus au fil du temps et les montants apparaîtront dans les recettes des exercices prochains.

Un exemplaire du grand livre, de la synthèse des comptes, de la trésorerie et du bilan est remis à Monsieur le Maire pour information à la Commune.

Pour les personnes présentes qui souhaitent déposer leur cotisation (min 5 euros) une boîte est à disposition. Un montant supérieur ou des dons sont bien entendu les bienvenus. Le montant de ces cotisations sont utilisés pour les frais de fonctionnement de l'association.

4. Informations diverses par Gérard Sylvestre

Dans le cadre du projet de l'horloge, il a été envisagé de faire fabriquer une armoire vitrée sur mesure. Une offre a été demandée. Le montant d'environ 1700 Euros a été estimé trop élevé par le Bureau. De plus, la vitrine s'est avérée très lourde et intransportable. Le Bureau a décidé d'abandonner ce projet de vitrine.

Le mouvement sera donc intégré le moment venu dans le cadre d'une exposition permanente dans l'église Saint-Roch.

5. Projets en cours par Henri-Michel Guignard et Catherine Brest

Pour les projets de sauvegarde qui sont en prévision, ils sont visibles sur le site internet sous l'onglet Nos projets soit : « Le Vieux Pont de Roche Baudin » et « Les vestiges ». Ceux-ci seront présentés aux

autorités communales cet automne pour approbation et définition des actions futures à mener.

Commission Culture, Catherine Brest nous présente l'action qui sera conduite lors du week-end du Patrimoine, le 16 septembre 2023. Ce sera une déambulation, en musique, dans le village avec pour thématique les métiers d'autrefois, à 10h30 et à 18h15.

6. Nos relations avec la Commune par Stéphane Galdemas,

Projet de transformation de l'église :

L'église a officiellement été désacralisée.

Une réflexion pour donner un nom à cet édifice est actuellement en cours sous l'égide de la Commune.

Il est intéressant d'être membre de la SSMAD ce qui permet d'obtenir des financements complémentaires, notamment défiscalisés, pour les projets relatifs au Patrimoine ; ce qui permet d'éviter ou de réduire le reste à charge pour la Commune.

7. Questions diverses

Proposition de Françoise Domas-Chollet de faire un tour de table pour que chacun se présente. Ce qui est fait en fin de séance.

En l'absence d'autres questions le Président clôt l'assemblée à 19h45.

Suit un repas tiré des sacs (boissons offertes par l'association).